

L'EVOLUTION DE LA SITUATION ECONOMIQUE EN TUNISIE DE 1938 A 1947 (suite et fin)

par M. J. LEPIDI

FINANCES PUBLIQUES

La répartition des prévisions des
nie par les tableaux ci-dessous,
1946 et 1947.

dépenses du Protectorat est four-
pour les exercices: 1938, 1944, 1945,
1946 et 1947.

DEPENSES (millions de Frs)

	1938		1944		1945		1946		1947	
		%		%		%		%		%
Dettes Publiques	102	26	248.4	19	203.3	6	479	4	840	7
Administration Générale	117.6	16	604.5	27	1 200.8	30	1 874.3	17	1 620.6	13
Services Financiers	105	22	200.3	16	426.8	9	2 220.2	21	2 200.4	17
Affaires Economiques, Pou- les et Travaux Publics	107.2	22	400	23	2 211.8	46	4 914.3	44	6 220.6	47
Santé, Instruction, Assis- tance	200.7	14.4	260.1	14	471.3	9	1 200.2	12	2 001.9	16
Autres dépenses	6.4	0.6	26.2	2	143	3	224.8	2	156.4	1
TOTAL	700.9	100	1 204.5	100	4 822.0	100	11 102.5	100	13 216.9	100

RECETTES (millions de Frs)

	1938		1944		1945		1946		1947	
		%		%		%		%		%
Impôts directs et taxes as- similées	22.5	11	222.5	16	414	15	601	10	877.7	13
Enregistrement timbre ...	60.1	9	141.6	8	192.6	7	224.8	6	427.5	6
Douanes	244.5	21	120.2	9	412.1	15	722.3	16	1 120.9	17
Autres contributions indi- rectes	104	26	220.3	13	201.5	16	1 222.3	13	607.7	13
Produits des Domaines de l'Etat	15.7	2	46.9	2	61.2	2	62.4	1	68.3	1
Produits des Monopoles et Exploitations de l'Etat	185.0	26	700.1	46	1 005	30	2 150	46	2 500.0	42
Produits divers	38.2	5	110.5	6	211.4	8	204.7	5	640	8
TOTAL des recettes ordi- naires	704.7	100	1 700.5	100	2 772.1	100	4 922.0	100	6 502.6	100
Recette exceptionnelles ou spéciales	56		100		2 100		6 475.4		6 447.5	
TOTAL général des recet- tes	760.7		1 800.5		4 872.1		11 102.0		13 200.1	

Si les recettes ordinaires de 1947 sont à l'indice 972 par rapport à la base 100 en 1938 (représentant ainsi une possibilité d'action du Gouvernement légèrement diminuée puisque l'indice des prix de détail est supérieur à 1000), par contre les recettes totales sont 17,5 supérieures à celles de 1938. Une telle augmentation semblerait donc indiquer un « pouvoir d'achat public » accru alors qu'en fait le Gouvernement a dû faire face à des dépenses considérables de reconstruction et de rééquipement.

Le poste « Affaires Economiques et Travaux Publics » représente en effet en 1947, 47 % des dépenses totales (contre 22 % en 1938). Ce poste est évidemment le plus important.

Les frais d'« Administration Générale » n'interviennent plus que pour 12 %, contre 16 % en 1938. Cette proportion est égale à celle de l'Algérie, mais inférieure à celle du Maroc.

Il est, par ailleurs, intéressant de noter que les dépenses sociales et d'enseignement (santé, assistance, instruction) qui ne représentaient que 3 pour cent des dépenses totales en 1902, 6 pour cent en 1920, ont considérablement aug-

menté et atteignent actuellement 16 pour cent du budget.

La part relative de la Dette Publique a très sensiblement diminué : le Service de la Dette qui s'élevait en 1938 à 25 % des dépenses totales ne représente plus que 7 % du budget. En période d'inflation, le paiement des intérêts, des rentes, comme celui des retraites, constitue une charge de moins en moins lourde pour l'Etat.

Du budget de la Régence, on peut déduire que la charge fiscale théorique par habitant est passée de 259 francs en 1938 à 2.060 francs en 1947.

Le coefficient d'augmentation atteint donc 7,95.

Or le coefficient de la hausse des salaires variant entre les indices 600 à 1.000 (base 100 en 1938), la charge fiscale ramenée au pouvoir d'achat en 1947 semble donc légèrement inférieure à celle d'avant-guerre.

Le réajustement des impôts et des taxes diverses n'a donc pas suivi exactement les hausses des prix et des salaires.

A cet égard, l'évolution de la répartition des recettes des impôts directs est significative.

RECETTES DES IMPOTS DIRECTS

(PREVISION EN MILLION DE FR\$)

	1938		1946		1947	
		%		%		%
Impôts sur :						
Traitements, salaires, pensions.....	2,2	2,8	67	13,9	206	23,2
Bénéfices Industriels et commerciaux.....	16,3	20,8	117	24,3	170	19,1
Revenus des capitaux mobiliers.....	11	14	19,5	9,4	75	8,4
Impôt général sur les divers revenus.....	14,1	18	108,5	22,6	210	23,6
Propriété bâtie et non bâtie.....	22,8	29	88,5	18,4	154	17,3
Taxes assimilées.....	12,1	15,4	55	11,4	74,8	8,4
Total.....	78,5	100,0	481	100,0	889,8	100,0

Cette répartition montre une part de plus en plus grande de l'impôt sur les traitements et salaires (23,5 pour cent contre 2,8 en 1938) et une part de plus en plus faible des impôts fonciers sur les propriétés bâties et non bâties (17,3 pour cent contre 29 pour cent en 1938).

Phénomène normal en période de dépression économique, la part relative des impôts indirects a diminué par suite de la baisse de la production (la partie de celle-ci vendue au marché clandestin, échappe à la taxation) et du ralentissement du commerce extérieur.

LE COMMERCE EXTERIEUR

L'interruption des relations avec la Métropole à partir de 1942 et la baisse de la production agricole

ont provoqué de profondes modifications dans les courants d'échanges traditionnels de la Tunisie.

COMMERCE EXTERIEUR DE LA TUNISIE

	IMPORTATIONS				EXPORTATIONS			
	1938	1945	1946	1947 (9 premiers mois)	1938	1945	1946	1947 (9 premiers mois)
Quantité (en 1.000 tonnes)...	808	601	794	661	3 076	843	1 906	1 723
Valeurs (en millions de francs)	1.558	3.581	10.523	12 467	1.353	1 930	4 022	4 805

En 1946, alors que les importations atteignaient presque le tonnage de 1938 les exportations n'étaient qu'à 65 pour cent du niveau d'avant-guerre. L'année 1947 semble devoir marquer un progrès

certain sur l'année précédente.

La répartition des marchandises échangées a varié principalement en raison du déficit des récoltes qui a obligé la Régence à importer des denrées agricoles.

TABEAU I

Pourcentage du commerce (en poids) des diverses catégories de marchandises

	IMPORTATION					EXPORTATION				
	1938	1944	1945	1946	1947 (9 premiers mois)	1938	1944	1945	1946	1947 (9 premiers mois)
Matières animales.....	1	1	0.2	0.2	1	1	1	0.2	0.5	0.3
Matières végétales.....	30	29	42.8	34.8	29	17	33	4.3	5.1	7.9
Matières minérales.....	56	59	49	55	55	79	43	85.4	83.4	89.8
Fabrications.....	13	11	8	10	15	3	23	10.1	1	2

Le phosphate donne au poste « matières minérales » une part prépondérante (90 %) dans les exportations en tonnage.

En valeur, les proportions sont différentes : les matières minérales ne représentent plus à l'exportation que 43 % en 1946.

TABLEAU II

Proportion des marchandises (en valeur) échangées, par grande catégorie de produits

	IMPORTATION					EXPORTATION				
	1938	1944	1945	1946	1947 (9 premiers mois)	1938	1944	1945	1946	1947 (9 premiers mois)
Matières animales.....	4	5	1	2	2	6	3	14	11	7
Matières végétales.....	29	40	41	29	25	69	75	52	35	43
Matières minérales.....	14	20	12	12	11	23	5	22	43	39
Fabrications.....	53	35	46	58	62	2	17	12	11	11

L'indice pondéré du volume du Commerce Extérieur a été calculé en prenant pour coefficient de pondération des quantités échan-

gées, leur valeur en 1938. Cette méthode permet d'éliminer l'influence de la variation des prix.

INDICE DU VOLUME DU COMMERCE EXTERIEUR

	IMPORTATION			EXPORTATION		
	1944	1945	1946	1944	1945	1946
Indice (base 100 en 1938).	33	65	91	17	30	30

Les proportions respectives des échanges entre les divers clients et fournisseurs ont également été modifiées, au cours des années 1945 et 1946 mais tendent en 1947

à se rapprocher de l'ordre d'importance de 1938 (part prépondérante de la France aussi bien à l'importation qu'à l'exportation).

TABLEAU III

Part des échanges (en valeur) avec les différents pays — Pourcentages

	IMPORTATION				EXPORTATION			
	1938	1945	1946	1947	1938	1945	1946	1947
France.....	62	22	51	64	56	60	49	54
Algérie.....	4	7	4	2	55	21	7	10
Autres pays de l'Union Française.....	3	8	7	4	—	3	2	1
Etranger.....	31	65	38	30	39	16	42	35

La balance du Commerce Extérieur de la Tunisie est en général débitrice. La valeur des importations, produits fabriqués notamment, est plus élevée que celle des exportations, produits pondéreux de valeur médiocre.

La valorisation sur place de certains produits (les phosphates en particulier) permettra une amélioration de la balance commerciale.

CONCLUSION

L'indice de production globale (agriculture, pêche, mines) pondéré d'après les valeurs de 1938, s'établit, sur la base 100 en 1938, à environ 85 en 1945, et à peine 71 en 1946.

Compte tenu de l'accroissement sensible de la population durant cette période, la quantité de biens produits pendant ces dernières années par tête d'habitant est donc inférieure à celle d'avant-guerre.

La stabilisation et l'élévation du niveau de vie ne pourront donc être réalisées qu'en atténuant l'actuel déséquilibre provoqué par une croissance démographique plus rapide que le développement économique.

Le problème apparaît nettement : ses conditions semblent purement locales.

Sa solution entre cependant dans un cadre plus général que l'incertitude économique actuelle ne permet pas encore de définir.